

ARRETE N° 271 du 06/01/2017

relatif à la constitution du jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Allemand

Année universitaire : 2016/2017

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE
PARIS DIDEROT – PARIS 7

- VU le Code de l'éducation,
 VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié, relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
 VU le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
 VU l'arrêté du 1^{er} Août 2009 relatif à la Licence,
 VU l'arrêté n° 824 du 7 Décembre 2015 fixant les modalités générales de contrôle des connaissances des mentions de Licence à l'Université Paris Diderot-Paris 7 (hors licences professionnelles).

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Allemand

est composé comme suit pour l'année universitaire 2016/2017

Nom	Prénom	Grade	Etablissement	Responsabilité (1)	Qualité
PRUM	Michel	PR	Paris Diderot	Directeur de l'UFR EILA	PRESIDENT
DEDRYVERE	Laurent	MCF	Paris Diderot		
FRIESS	Lucrece	MCF	Paris Diderot	Directrice du département LEA	
LAREDO	Sophie	PRAG	Paris Diderot		
LE PULOCK	Marine	MCF	Paris Diderot		
PECMAN	Mojca	MCF	Paris Diderot		
REQUENO	Valérie	PRAG	Paris Diderot		
ZOUOGBO	Jean-Philippe	MCF	Paris Diderot		

ARTICLE 2 – Le Directeur de la composante et le Directeur Général des Services de l'Université Paris Diderot – Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation
Le vice-président de la CFVU

Maximilien CAZAYOUS



(1) Responsable de mention, responsable de spécialité...

ARRETE N° 272 du 06/01/2017

relatif à la constitution du jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Chinois

Année universitaire : 2016/2017

**LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE
 PARIS DIDEROT – PARIS 7**

- VU le Code de l'éducation,
 VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié, relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
 VU le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
 VU l'arrêté du 1^{er} Août 2009 relatif à la Licence,
 VU l'arrêté n° 824 du 7 Décembre 2015 fixant les modalités générales de contrôle des connaissances des mentions de Licence à l'Université Paris Diderot-Paris 7 (hors licences professionnelles).

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Chinois

est composé comme suit pour l'année universitaire 2016/2017

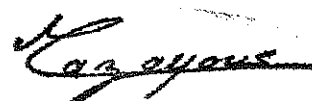
Nom	Prénom	Grade	Etablissement	Responsabilité (1)	Qualité
PRUM	Michel	PR	Paris Diderot	Directeur de l'UFR EILA	PRESIDENT
BENAYOUN	Jean-Michel	PR	Paris Diderot	Directeur adjoint de l'UFR EILA	
DELESTRE	Olivier	PRCE	Paris Diderot	Responsable pédagogique Licence LEA	
FRIESS	Lucrece	MCF	Paris Diderot	Directrice du département LEA	
LI	Jun	PRCE	Paris Diderot	Section de chinois	
TAYLOR	Simon	MCF	Paris Diderot		

ARTICLE 2 – Le Directeur de la composante et le Directeur Général des Services de l'Université Paris Diderot – Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la Présidente et par délégation
 Le vice-président de la CFVU**

Maximilien CAZAYOUS

(1) Responsable de mention, responsable de spécialité...



ARRETE N° 273 du 06/01/2017

relatif à la constitution du jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Espagnol

Année universitaire : 2016/2017

**LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE
 PARIS DIDEROT – PARIS 7**

- VU le Code de l'éducation,
 VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié, relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
 VU le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
 VU l'arrêté du 1^{er} Août 2009 relatif à la Licence,
 VU l'arrêté n° 824 du 7 Décembre 2015 fixant les modalités générales de contrôle des connaissances des mentions de Licence à l'Université Paris Diderot-Paris 7 (hors licences professionnelles).

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Espagnol

est composé comme suit pour l'année universitaire 2016/2017


Nom	Prénom	Grade	Etablissement	Responsabilité (1)	Qualité
HERRERAS	Jose-Carlos	PR	Paris Diderot	Section d'espagnol	PRESIDENT
CAMOU	Christian	PRCE	Paris Diderot	Directeur adjoint du département LANSAD	
LAREDO	Sophie	PRAG	Paris Diderot		
LE PULUCH	Marine	MCF	Paris Diderot		
MINACORI	Patricia	MCF	Paris Diderot	Directrice du département Pro.	
NAVARRO	Elisabeth	MCF	Paris Diderot		
PECMAN	Mojca	MCF	Paris Diderot		
RICHER-ROSSI	Françoise	MCF	Paris Diderot		
TAYLOR	Simon	MCF	Paris Diderot		

ARTICLE 2 – Le Directeur de la composante et le Directeur Général des Services de l'Université Paris Diderot – Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la Présidente et par délégation
 Le vice-président de la CFVU**

Maximilien CAZAYOUS

(1) Responsable de mention, responsable de spécialité...



ARRETE N° 274 du 06/01/2017

relatif à la constitution du jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Japonais

Année universitaire : 2016/2017

**LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE
PARIS DIDEROT – PARIS 7**

- VU le Code de l'éducation,
 VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié, relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
 VU le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
 VU l'arrêté du 1^{er} Août 2009 relatif à la Licence,
 VU l'arrêté n° 824 du 7 Décembre 2015 fixant les modalités générales de contrôle des connaissances des mentions de Licence à l'Université Paris Diderot-Paris 7 (hors licences professionnelles).

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées – Anglais/Japonais

est composé comme suit pour l'année universitaire 2016/2017

Nom	Prénom	Grade	Etablissement	Responsabilité (1)	Qualité
PRUM	Michel	PR	Paris Diderot	Directeur de l'UFR EILA	PRESIDENT
BENAYOUN	Jean-Michel	PR	Paris Diderot	Directeur adjoint de l'UFR EILA	
DELESTRE	Olivier	PRCE	Paris Diderot	Responsable pédagogique Licence LEA	
GRIVAUD	Arnaud	MCF	Paris Diderot		
MARTINE	Julien	MCF	Paris Diderot	Section de japonais	
TAYLOR	Simon	MCF	Paris Diderot		

ARTICLE 2 – Le Directeur de la composante et le Directeur Général des Services de l'Université Paris Diderot – Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la Présidente et par délégation
Le vice-président de la CFVU**

Maximilien CAZAYOUS

(1) Responsable de mention, responsable de spécialité...

